



DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE 2023

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Rutovu, province Bururi

En date du 3 février 2023, sur la colline Kijima, zone Muzenga, commune Rutovu, province Bururi, un corps sans vie de Rosine Nibona, âgée de 37 ans, veuve et mère de 3 enfants, a été retrouvé sous le lit dans une maison appartenant à son beau-fils, Gilbert Nibizi, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, la victime s'était disputée avec Gilbert Nibizi en l'accusant de lui avoir volé 4 sacs contenant du haricot. Selon les mêmes sources, Gilbert Nibizi, Nyandwi et Ndihenze ont été arrêtés le même jour et conduits au cachot de police de la commune Rutovu pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 9 mars 2023, vers 6 heures du matin, sur la colline Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Didace Ndikumana alias Nzatama, originaire de la colline Runyovu de la même commune a été retrouvé tout près d'un bistrot communément appelé Fobobo appartenant à Banyikwa. Selon Banyikwa et d'autres clients qui étaient sur place, la veille dans la nuit, Didace était venu dans ce bistrot pour demander de la bière étant ivre mais il n'avait pas été servi et il a été sorti par force par Banyikwa et ses clients avant de le battre jusqu'à ce qu'il meure. Selon les mêmes sources, il a été enterré le même jour par la population sur l'ordre de l'administrateur communal de Mukike, Sylvère Ntakarutimana tandis que Banyikwa et ces personnes qui étaient avec la victime sur les lieux du crime ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Mukike pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 17 mars 2023, vers 20 heures, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, Vital Mukeshimana, âgé de 31 ans, éleveur, a été blessé à coups de machette par son beau-frère, Célestin Niyonzima alias Mutimawayaze, âgé de 41 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, Vital Mukeshimana a été appelé au téléphone par Célestin Niyonzima en lui disant qu'il voulait lui demander des conseils liés aux conflits familiaux existant entre lui et son épouse, il y a plus d'une année. Lorsqu'ils partageaient de la bière,

Célestin a pris une machette cachée dans sa veste et l'a frappé au niveau de la tête et au niveau du visage avant de prendre fuite. Ceux qui étaient dans ce cabaret sont intervenus et ont transporté Vital à l'hôpital Mutoyi, à 100 mètres du lieu de drame mais il a rendu son âme, en date du 18 mars 2023, à 15 heures. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, Célestin avait été arrêté par la police après avoir tenté de voler de l'argent à son épouse, commerçante. Célestin avait été relâché en date du 17 mars 2023, vers 10 heures. Selon Charles Nahishakiye, chef de zone Mutoyi, le présumé auteur accusait la victime d'avoir caché sa sœur qui n'était pas dans la localité au moment des faits.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2023 indique qu'en date du 6 mars 2023, sur la colline Gishikanwa, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, un corps sans vie de Kamariza, âgée de 28 ans, a été retrouvé dans un fossé dans une brousse par des gens qui cherchaient du bois de chauffage. Selon des sources sur place, en date du 4 mars 2023, cette victime a été tuée par Lucien Nimubona, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 36 ans, percepteur des taxes communales. Lucie entretenait des relations extraconjugales avec la victime dont le mari est parti en Tanzanie à la recherche du travail. Tombée enceinte, cette femme a été obligée par Lucien d'avorter elle en avait refusé. Selon les mêmes sources, Lucien qui a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de Karuzi par la police où il a avoué d'avoir commis le crime.

Une personne tuée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 7 avril 2023, vers 2 heures du matin, sur la colline Muyange, commune et province Muramvya, Sylvere Nsabimana alias Munyana, âgé de 55 ans, veuf, a été tué décapité à coup de machette par son beau-fils, Sauli Ndikumana, âgé de 32 ans, marié à Fidélité Munezero, âgé de 23 ans accompagné de Révérien. Selon des sources sur place, Sylvere Nsabimana dormait quand ces deux présumés auteurs ont défoncé la porte de sa maison. Les voisins qui ont entendu des cris se sont réveillés et sont intervenu trop tard car Sylvere était déjà mort. Selon les mêmes sources, ils ont appréhendé Sauli Ndikumana, gendre de la victime tandis que son complice a pris le large. Des membres de la milice Imbonerakure de la colline ont blessé le présumé auteur qui a été amené par après à l'hôpital de Muramvya le lendemain où il a été gardé par la police jusqu'en date du 11 avril, jour de son transfert au cachot de police de Muramvya. En date du 14 avril 2023, Sauli Ndikumana a été auditionné dans le cadre d'un procès de flagrance par le tribunal de grande instance de Muramvya qui l'a condamné ainsi que Fidélité à une peine à perpétuité ainsi qu'une amende de 2 millions de fbu.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 16 avril 2023, vers 19 heures, sur la colline Mugoboka, zone Masabo, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Havyarimana, vendeur d'arachide, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 56 ans, a été tué par Bushwati, membre du même parti, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Bushwati est

allé acheter des arachides de 200 fbu au marché de Bugenyuzi chez Havyarimana et il lui avait donné 500 fbu. Selon les mêmes sources, Bushwati a réclamé 300 fbu qui était resté lors de l'achat d'arachide et n'ayant pas été remboursé, il est rentré vers 16 heures pour chercher une machette. Par après, Bushwati a tendu une embuscade dans un champ de haricots de la même colline où il a attaqué Havyarimana à coups de machette avant de s'enfuir. Le présumé auteur a été arrêté en date du 17 avril 2023 sur la colline Rusi, commune Shombo et a été conduit au cachot de la commune Bugenyuzi tandis que la victime a été enterrée en date du 17 avril 2023.

Une personne tuée en commune Gatara, province Kayanza

Dans la matinée du 23 avril 2023, sur la colline Kabungo, zone Ngoro, commune Gatara, province Kayanza, Siméon Ntirwonza, âgé de 57 ans, père de 9 enfants, commerçant au marché de Butwe, a été tué à coup de machette au niveau de la tête, du poignard au niveau du ventre et de la poitrine par François Hatungimana, âgé de 38 ans, cultivateur de la même localité. Selon des sources sur place, avec la complicité de Lybie Ndacayisaba, sa mère féticheuse, François Hatungimana accusait Siméon qu'il ensorcelait sa femme, ses enfants et son bétail. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi du 23 avril 2024, dans un procès de flagrance, le TGI Kayanza a condamné François Hatungimana et Lybie Ndacayisaba, sa mère à une peine de servitude pénale à perpétuité et à payer une somme de dix millions de dédommagement moral à la famille de la victime. Ntirwonza Siméon a été enterré le jour même au cimetière de la colline Kabungo.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 17 avril 2023, sur la colline Tura, commune Giteranyi, province Muyinga, Samuel Rukundo, membre du parti CNDD-FDD a été tué à coup de couteaux par Silas Rwemera, membre du même parti. Selon des sources sur place, Silas Rwemera a trouvé Samuel Rukundo en train de parler avec sa femme et l'a poignardé en l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales avec elle. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit par la police au cachot de la PJ Muyinga.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2023 indique qu'en date du 29 avril 2023, vers 19 heures, sur la colline Bugwana, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Gasoro, âgé de 31 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tué à coup de lance par son neveu, Livingstone, membre du même parti, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, Gasoro accusait Livingstone de coucher avec sa femme et il s'était plaint trois fois auprès du conseil collinaire qui l'avait condamné à payer des amendes. Selon les mêmes sources, les deux faisaient un commerce au centre de cette colline et le présumé auteur a pris une bouteille d'une boisson locale appelée hozagara chez Gasoro et ne l'a pas payé d'où ils se sont disputés. Après quelques minutes, Livingstone s'est enfermé dans sa boutique où il est sorti avec une lance qu'il a lancée au niveau de la poitrine de Gasoro qui est tombé par terre. Celui-ci a été évacué vers l'hôpital Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi en date du 30 avril 2023 où il a rendu son âme dès son arrivée. Par après, ce présumé auteur a pris le large vers une destination inconnue.

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 4 mai 2023, au CDS Bishisha, commune Busoni, province Kirundo, Bernard Dusengimana est mort à la suite des coups et des blessures lui infligés par des travailleurs de la société Bumico en date du 2 mai 2023. Selon des sources sur place, il était hospitalisé à ce CDS avec Jean Bosco Misago qui avait été aussi battu, blessé et urinait du sang. Tous les deux avaient été accusés par ces travailleurs d'avoir volé de la cassitérite dans la réserve naturelle de Murehe et ils étaient leurs veilleurs. Selon les mêmes sources, trois personnes de cette société ont été arrêtées et conduites au cachot de la commune Busoni.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province Rutana

En date du 3 mai 2023, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, un corps sans vie de Séraphine Nizigama a été retrouvé égorgé dans un champ de haricot à 100 mètres de son domicile. Selon des sources sur place, Séraphine était introuvable depuis le 1^{er} mai 2023. Selon les mêmes sources, Séraphine n'était pas en bonne relation avec son mari Samuel qui n'a même pas informé des voisins sur cette disparition. Samuel a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que Séraphine a été enterrée en présence de l'administration collinaire et de la Croix Rouge.

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023, vers 22 heures, au quartier Mirango II, à la 12^{ème} avenue, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Lionel Hamisi a été tué par son épouse, Tabu à l'aide d'un couteau. Selon des sources sur place, Hamisi était allé dans un bar de la 8^{ème} avenue communément appelé « Bar Royal » pour étancher sa soif alors que son épouse l'avait interdit de consommer des boissons alcoolisées. Arrivé à son domicile vers 22 heures, Tabu a poignardé son mari et la victime est morte sur le champ. Selon les voisins, ce ménage était toujours en conflit et la femme avait juré de tuer son mari s'il continue à consommer de la bière. La femme a été arrêtée et est détenue à la prison centrale de Mpimba en mairie de Bujumbura.

Une fille militaire tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 25 mai 2023, vers 5 heures du matin, dans une chambre de l'hôtel appelé Amigo Juste, à la 9^{ème} avenue, numéro 33, au quartier Gikizi, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Belyse Tuyizere, âgée de 24 ans, 88748 de la matricule, militaire du 1^{er} bataillon du camp BSPI a été tuée à l'aide d'un couteau par Raymond Ndayikeze, âgé de 27 ans, 86207 de la matricule, militaire du même camp. Selon des sources sur place, le présumé auteur a avoué les faits en expliquant que des conflits d'argent étaient liés à cet assassinat. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a dit avoir donné de l'argent pour préparer un mariage à cette fille qui l'a par après détourné. Le présumé auteur a été arrêté tandis que l'arme du crime a été saisie par la police.

Une femme tuée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kaguhu, colline Gitongo, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Suzanne Hakizimana, veuve, âgée de 60 ans, a été tuée par Claude Havyarimana, Bosco Ndabirinde, Claver Ndabirinde et Pasteur Kwizera, chef de colline. Selon des sources sur place, le soir du même jour, Jean Nsengiyumva a organisé une fête de baptême de son enfant. Par après, une fillette de Jean Nsengiyumva, Ghyslaine Iteriteka, âgée de 4 ans qui était malade depuis une semaine est morte. Ceux qui participaient à la fête chez Jean ont transporté le cadavre de l'enfant jusqu'au domicile Suzanne accusée de sorcellerie. Ils l'ont battue jusqu'à rendre son âme et ont détruit sa maison. Selon les mêmes sources, très tôt le matin du 22 mai 2023, OPJ Aaron Gasore accompagné par des policiers s'est rendu sur les lieux pour mener des enquêtes ayant abouti à l'arrestation des présumés auteurs ci-après Claude Havyarimana, Bosco Ndabirinde, Claver Ndabirinde et le chef de colline Pasteur Kwizera qui ont été conduits au cachot communal de la police de Bugendana tandis que les deux cadavres ont été transportés à la morgue du CDS Busangana. Dans l'après-midi du 22 mai 2023, un médecin de l'hôpital de District Mutaho s'est rendu à cet hôpital et a délivré des certificats de décès. L'enterrement des deux corps a eu lieu dans l'après-midi du 23 mai 2023 sur l'autorisation de l'administration.

Un membre du CNDD FDD tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 14 juin 2023, vers 20 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Ismaël Nkunzimana, membre du parti CNDD-FDD a été tué aux jets de pierre par ses voisins dans un cabaret de cette colline. Selon des sources sur place, la victime venait d'être libérée de la prison centrale de Gitega après avoir été condamné à une peine de prison ferme de 25 ans pour avoir participé à l'assassinat à coups de couteaux de Donatien Mpoyokurera, âgé de 56 ans, pensionné de la police Nationale, sa femme Virginie Kabanyiginya, âgée de 51 ans et leurs quatre enfants, en date du 03 janvier 2021. Selon les mêmes sources, cinq personnes ont été arrêtées, en date du 15 juin 2023, pour des raisons d'enquêtes.

Une personne tuée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 03 juin 2023, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, Emmanuel Musonera, âgé de 35 ans, veilleur au marché de Kirundo, a été tué à coups de bâton par son épouse, Evangéline Nshimirimana. Selon des sources sur place, Emmanuel avait rencontré sa femme en cours de chemin étant avec un autre homme qui avait passé ensemble l'après-midi au cabaret. Emmanuel est alors rentré pour interdire sa femme d'entrer dans la maison. Cette femme qui a trouvé la porte de la maison fermée, a frappé à la porte avant de la défoncer et a frappé à l'aide d'un bâton au niveau du front de son époux qui est mort sur-le-champ. Cette femme a été arrêtée et conduite au cachot du parquet Kirundo. En date du 06 juin 2023, le tribunal de grande instance de Kirundo l'a auditionnée dans un procès de flagrance et l'a condamnée à 25 ans de servitude pénale.

Une personne tuée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 04 juin 2023, sur la colline Gashare, zone Mivo, commune et province Ngozi, Anicet Tangishaka, âgé de 25 ans, de la même zone a été battu et tué à coup de massue par Alexis Manishimwe. Selon des sources sur place, la victime qui était ivre s'est introduite dans un ménage d'Alexis. En essayant de faire sortir Anicet, Alexis l'a battu et il est mort sur le champ. Selon les mêmes sources, Alexis Manishimwe a été arrêté dans la nuit du 04 au 05 juin 2023 et a été conduit au cachot de la police judiciaire de Ngozi.

Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro

En date du 19 juin 2023, vers 18 heures, sur la colline Ngorore, commune Ndava, province Mwaro, Pierre Nizigama, cultivateur, marié et père de 5 enfants, est mort à l'hôpital Fota suite aux coups lui infligés par ses voisins, Gilbert Nkunzimana et son petit frère, Ndikumana David. Selon des sources sur place, en date du 16 juin 2023, ils se sont rencontrés aux travaux champêtres et ont commencés à se disputer. Selon les mêmes sources, ils se sont battus suite aux conflits fonciers. Pierre a succombé suite à l'hémorragie interne et a été enterré en date du 24 juin 2023 au cimetière de Muramba, colline Gatsinga, commune Ndava. En date du 20 juin 2023, Gilbert Nkunzimana et Ndikumana David ont été arrêtés et détenus au cachot du commissariat communal Ndava.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Dans la nuit du 19 juin 2023, sur la colline Bonero, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Kwizerimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26 ans, a été tuée à coups de machette par son mari, Désiré Mpawenimana, âgé de 29 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, en date du 20 juin 2023, vers 7 heures, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi par la police.

Une personne tuée en commune Buhinyuza, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2023 indique qu'en date du 22 juillet 2023, vers 11 heures, sur la colline et zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Jean Claude Uwitonze, âgé de 26 ans, membre du parti CNDD -FDD, a été tué par Fidèle Sandugu, âgé de 63 ans, retraité de la FDN. Selon des sources sur place, la victime a été appréhendée en train de voler un arbre dans son boisement et l'a tabassé avant d'amputer ses testicules. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Le procès de flagrance a eu lieu en date du 28 juillet 2023 et le présumé auteur a été condamné à une peine d'emprisonnement de 2 ans et 6 mois avec une amende de 1000 000fbu.

Un homme tué en commune et province Kayanza

Dans la nuit du 3 août 2023, au quartier Bereshi, colline Musave, commune et province Kayanza, Apollinaire Niyibaruta, âgé de 62 ans, propriétaire d'un bistrot dans ce quartier a été tué par sa femme, Ange Niyonkuru, âgée de 37 ans, commerçante. Selon des sources sur place, cette femme et son mari avaient passé la journée à se disputer à leur domicile car ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Dans cette nuit, la femme est sortie en disant à son mari qu'elle allait se soulager mais elle a tardé à revenir dans la maison ce qui a inquiété son mari. Ce dernier est allé la chercher et l'a trouvée en train de faire des relations sexuelles avec un autre homme qui n'a pas été identifié. Selon les mêmes sources, Apollinaire a été tabassé par sa femme et cet homme. Apollinaire a été retrouvé le matin dans une parcelle d'un voisin, Antoine Nijimbere. Celui-ci a alerté Nestor Ndabumviye, chef collinaire qui a à son tour appelé la police. Apollinaire est mort par après quand ses voisins tentaient de le faire évacuer vers l'hôpital à bord d'une moto. Le cadavre a été enterré sur l'initiative de sa famille tandis que Ange Niyonkuru a été arrêtée et conduite au cachot communal de Kayanza.

Une femme tuée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 15 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Matyazo, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Alexine Musabwasoni, âgée de 40 ans, mère de 8 enfants, enseignante à l'ECOFO Matyazo, a été tuée par son mari, Jean Claude Bigendako alias Kabeba, âgé de 51 ans, polygame, enseignant à cet établissement. Selon des sources sur place, le présumé auteur a trouvé sa femme au centre de négoce de cette colline et a pris un couteau d'un enfant qui vendait des cannes à sucre et l'a poignardée au niveau des côtes et elle est morte sur le champ. Selon les mêmes sources, cet homme avait épousé la grande sœur d'Alexine après que cette première ne donnait pas d'enfant. Comme Alexine n'était pas mariée légalement, elle venait de décider de se repentir et reprendre sa religion catholique. Il y avait quelques jours, la victime avait quitté son domicile et elle était allée louer une maison. Le présumé auteur a été arrêté directement quand il voulait prendre le large et a été conduit au cachot communal de la police à Gasorwe. En date du 18 août 2023, Jean Claude Bigendako a été auditionné et condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité.

Une personne tuée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 22 août 2023, vers 17 heures, sur la colline Myugariro, commune Muruta, province Kayanza, Eric Niyonkuru, âgé de 23 ans, natif de la colline Kinga, commune et province Kayanza, berger des vaches du camp Kayanza a été tué par Gérard Niyonzima, membre de la milice Imbonerakure, responsable d'une étable et des champs de culture de Déo Guide Rurema, ex-Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Selon les mêmes sources, il a été battu à coups de poing, de pieds et des coups de bâtons accusé d'être un voleur après avoir été surpris en train de roder tout près de cette étable. Agonisant, Eric a été conduit à la police judiciaire de Kayanza qui a refusé de l'accueillir et a ordonné au présumé auteur de l'emmener à l'hôpital de Kayanza pour le faire soigner. Eric Niyonkuru a succombé à ses blessures en cours de route avant d'arriver à l'hôpital et Gérard a pris le large. Le corps de la victime a été enterré au cimetière de Kamurango par sa famille en date du 23 août 2023.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique qu'en date du 14 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Migege, zone Rusengo, commune et province Ruyigi, Daniel Runyereka a été tué à l'aide d'un couteau par son fils Eric Nduwimana, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Eric a été arrêté et conduit par des membres de la milice Imbonerakure au cachot du poste de police de la zone Rusengo avant d'être transféré au cachot du commissariat de la police de Ruyigi, le lendemain. Rappelons que Daniel Runyereka avait appelé son fils pour le léguer ses fétiches mais celui-ci en a refusé. Depuis ce jour, Eric et son père ne s'entendaient plus. Selon les mêmes sources,

LIGUE ITEKA